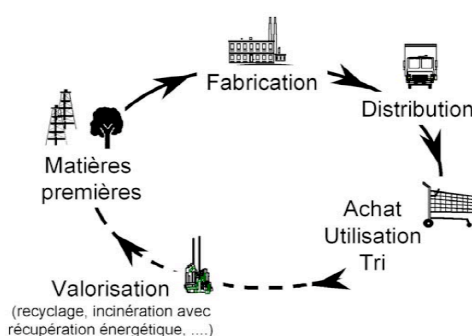


## Bilan Environnemental ou Eco-Profil produit

Le principe est simple : tout produit (bien ou service) génère des **impacts sur l'environnement et la santé** durant les différentes étapes de son **cycle de vie** : depuis l'extraction des matières premières, la fabrication, la distribution, l'utilisation et jusqu'à la fin de vie/valorisation.



Entre autres, ces impacts :

- génèrent l'essentiel des **déchets ménagers**,
- représentent plus de la moitié des émissions de **gaz à effet de serre**,
- sont à l'origine des deux tiers de la **pollution des eaux** que l'on appelle eutrophisation.

Comme toute démarche de progrès continu, on ne peut réduire son impact environnemental que si on le connaît. Tel est l'objectif du Bilan Environnemental ou Eco-Profil Produit : fournir une carte d'identité des impacts environnementaux liés aux différentes étapes de vie d'un produit.



Extrait de l'éco-profil publié sur le site [www.prosign.fr](http://www.prosign.fr)

## Prestation

Pour réaliser le Bilan Environnemental ou Eco-Profil Produit (Bien ou service) Bilan CO2 :

- définit ensemble les étapes du cycle de vie du produit à analyser
- qualifie les flux entrants et sortants permettant de quantifier :
  - o les consommations des matières et d'énergie,
  - o les émissions atmosphériques et dans les sols,
  - o les rejets liquides,
  - o la production de déchets,
- estime les impacts qui portent sur deux catégories d'indicateurs - ressources et d'impacts - couramment employés dans les ACV<sup>1</sup> tels que :
  - o bilan énergétique
  - o bilan effet de serre
  - o consommation de ressources rares
  - o pollution de l'air (acidification, métaux lourds)
  - o pollution de l'eau (eutrophisation, écotoxicité aquatique)
  - o pollution des sols (métaux lourds)
  - o toxicité humaine
  - o etc.
- identifie des pistes d'amélioration possibles

Le Bilan Environnemental ou Eco-Profil (produit/service) est élaboré conformément aux normes internationales en vigueur ISO 14025 (étiquetage environnemental de type III), les normes de la série ISO 14020 (marquages et déclarations liés aux caractéristiques environnementales des produits) et les normes de la série ISO 14040 pour les analyses du cycle de vie.

## Bénéfices

Le Bilan Environnemental ou Eco-Profil produit (bien/service) permet d'apporter une information qualitative afin de :

- savoir sur quelle étape de son cycle de vie, quel matériau ou quel procédé il vaut mieux agir en priorité pour réduire les impacts environnementaux,
- initier et justifier/valider une démarche d'éco-conception : choix déterminants en terme de matériau/composants, d'innovation pour l'entreprise, de maîtrise des coûts et gains financiers,
- sensibiliser les utilisateurs aux qualités environnementales du produit et ainsi contribuer au développement de l'achat éco-responsable,
- de mesurer et présenter les progrès d'une démarche d'amélioration continue de la qualité environnementale de ses produits,
- mettre en avant les qualités écologiques de son produit, renforcer son image de marque et se différencier de la concurrence (exemple : **MGE UPS Systems**, fabricant d'onduleurs, les recherches sur un onduleur ont permis de réduire de 20% la consommation d'énergie en phase d'utilisation : un argument de vente séduisant),
- comparer les impacts et qualités écologiques de deux ou plusieurs produits concurrents (benchmarking),  
etc.

---

<sup>1</sup> ACV : Analyse du Cycle de Vie